

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

20 - 8^{ème} année

11 Adar 5769 - Samedi 7 Mars 2009

EDITORIAL
par Haim NISENBAUMVIVRE avec la
Paracha
Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

MOCHÉ DISPARAÎT

Notre Pourim

Une fête comme un éclat de joie, un tourbillon de bonheur, un ouragan d'allégresse : c'est, bien sûr, de Pourim qu'il s'agit ! La fête est, pour ainsi dire, déjà présente. Qu'en dire qui n'a pas encore été dit ? Elle est ce temps où « tout fut transformé », où la tragédie potentielle se révéla concrètement comme une victoire et un salut éternels – victoire sur tous ceux qui voulaient nous détruire et salut malgré eux. Elle est, pour cela, le temps où la joie atteint un « au-delà de la connaissance » inaccoutumé. Elle est aussi ce moment d'absolu où chacun, devant la menace, comprit que seul l'attachement à D.ieu est la solution. Nous gardons en tête, jusqu'aujourd'hui, l'image de ces enfants qui, assemblés sur la grande place de Suse, capitale de l'empire, au plus fort de l'épreuve, affirmèrent librement et avec grandeur leur détermination à rester toujours aux côtés de Mordé'hai, dans n'importe quelle circonstance. Nous savons aussi que c'est ce don de soi qui sauva l'ensemble du peuple.

Tout cela, nous le vivons comme une histoire du présent bien plus que comme un lointain souvenir d'une époque reculée. Et, pour manifester cette actualité réelle, il y a, comme toujours au sein du judaïsme, des actes concrets. Car, s'il est vrai que les nobles explications sont belles et précieuses, s'il est vrai que les enseignements profonds sont

nécessaire à notre compréhension des choses, il n'en reste pas moins que seul l'acte change véritablement et durablement le monde où nous vivons. Lorsque revient la fête de Pourim, après avoir écouté la lecture de la Méguila – le Livre d'Esther – nous envoyons des cadeaux comestibles à des amis et nous faisons des dons aux pauvres. Cela n'a l'air de rien : un simple échange des traditionnels gâteaux et sucreries, une pièce de monnaie que l'on tire de sa poche, et pourtant...

Pourtant, c'est toute une solidarité active qui se met ainsi en place. Car, en un temps de joie, pourrait-il y avoir des exclus du bonheur ? En un temps où chacun se réjouit de toutes les forces de son âme, l'oubli de l'autre pourrait-il avoir sa place ? De fait, la fête éclaire et révèle le meilleur de chacun. Elle rappelle ce qui ne peut jamais disparaître : le souci de son prochain. Car nul ne peut se considérer comme « entier » si l'autre n'est pas présent. Plus qu'une belle idée, c'est là, surtout, un acte juste, celui qui fait l'élévation, matérielle et spirituelle, de tous. C'est ainsi que Pourim déroule son message éternel et c'est ainsi qu'il faut aussi l'entendre. Car, de cette unité sans faille, de cette solidarité sans oubli et, tout simplement, de cet amour du prochain découle la transformation du monde. Jusqu'à celle, ultime, qu'amènera la venue de Machia'h.

La Torah est composée de cinq livres, subdivisés en 54 « Parachyot ». Elles sont communément appelées « les Cinq livres de Moché ».

A première vue, ce nom semble inadéquat. Il est vrai que Moché les transcrivit et il est encore plus vrai qu'il en est le personnage principal. Mais n'est-ce pas la Torah de D.ieu ? Le Talmud s'interroge dans le même sens sur l'injonction du prophète : « Souviens-toi de la Torah de Moché mon serviteur ! » Est-ce donc la Torah de Moché ? « Oui, ça l'est », répond le Talmud, « parce qu'il lui a donné sa vie, elle est appelée par son nom ».

Il n'y a pas de mention de Moché dans le premier livre, Beréchit (la Genèse). Cela a un sens puisqu'il n'était pas encore né. Le nom « Moché » n'apparaît qu'à quelques reprises dans le cinquième livre, Devarim (Deutéronome). Cela est également compréhensible puisque tout Devarim est un long discours de trente-sept jours que Moché adresse au Peuple d'Israël avant sa disparition. Tout au long des onze Parachiot de Devarim, nous entendons sa voix : « à cette époque, D.ieu me dit... », « Et puis nous avons continué notre voyage... », (ce qui contraste avec le reste de la Torah écrite à la troisième personne : « Et D.ieu parla à Moché... », « Et Moché gravit la montagne... », etc.)

Dans les trois autres livres, le nom « Moché » apparaît à de nombreuses reprises dans chaque Paracha, à l'exception d'une : la Paracha de Tetsavé n'en contient pas une seule mention.

Le commentaire du Baal Hatourim sur la Torah explique ce phénomène comme étant la conséquence de quelque chose que Moché dit à D.ieu devant la vision du Veau d'Or. Quand le peuple trahit son alliance avec D.ieu, tout juste quarante jours après avoir reçu la Torah au Mont Sinaï, D.ieu dit à Moché qu'il envisageait de le détruire et d'en construire un nouveau et meilleur à partir des descendants de Moché. Celui-ci supplia et argumenta en faveur du Peuple Juif et finalement, il dit à D.ieu : « Maintenant, si Tu pardonnes leur péché... Mais si Tu ne le fais pas, efface-moi du livre que Tu as écrit » (Chemot 32:32). C'est la raison pour laquelle, dit le Baal Hatourim, le nom de Moché est absent de la Paracha de Tetsavé.

ALLUMAGE DES BOUGIES
Marseille et région- Entrée: 18h14
- Sortie : 19h17

Néanmoins, certains points demandent à être éclaircis :

a) En dernier ressort, D.ieu ne détruit pas le Peuple d'Israël et n'effaça pas le nom de Moché de la Torah. Aussi, pourquoi son nom est-il absent de Tetsavé ? Est-ce en quelque sorte une punition ou la marque d'une «erreur» pour ses mots audacieux ou y a-t-il un sens plus profond à leur réalisation partielle ?

b) Qu'est-ce que Moché tentait d'obtenir ? Etait-ce une sorte de «menace» pour forcer la main de D.ieu ? Le fait que son nom soit effacé de la Paracha allait-il sauver le Peuple d'Israël ?

c) Pourquoi, parmi les 54 Parachyot de la Torah, Tetsavé est-elle celle qui perd le nom de Moché ? En fait, le récit de la faute d'Israël et de l' «ultimatum» de Moché apparaissent dans la Paracha suivante : Ki Tissa !

Le Zohar parle de D.ieu, de la Torah et du Peuple d'Israël comme de «trois liens entremêlés les uns aux autres...» chacun constitué d'un niveau révélé et d'un niveau caché.

Que sont ces niveaux «cachés» et «révélés» dont parle le Zohar ? Les maîtres hassidiques expliquent qu'il existe deux niveaux dans lesquels D.ieu, Israël et la Torah sont liés. Au niveau «révélé», la Torah est le lien entre D.ieu et Israël. D.ieu est infini et inaccessible à l'entendement et nous sommes des êtres finis et mortels. Mais D.ieu nous a donné Sa Torah, décrétant qu'elle serait porteuse de Sa sagesse et de Sa volonté. Quand nous étudions la Torah et accomplissons ses préceptes, nous nous lions à D.ieu.

A un degré plus profond, toutefois, le lien se passe différemment : les âmes d'Israël sont ce qui lie D.ieu à la Torah. A ce niveau, l'âme est une étincelle de l'essence Divine et la Torah est le produit de cette unité. D.ieu, comme Il est en Lui-même, est au-delà du fait de posséder une «sagesse» et une «volonté». Il ne les utilise que comme moyens pour exprimer Sa relation intrinsèque avec nous.

En d'autres termes, au niveau «révélé», un peuple Juif qui rejette la Torah, à D.ieu ne plaise, perd sa relation avec Lui. Mais au niveau «caché» c'est la Torah qui «a besoin» que nous soyons liés avec le Tout Puissant.

(Aussi y a-t-il des versets et des Midrachim qui décrivent le peuple Juif comme «les enfants» de D.ieu. La relation d'un enfant

avec ses parents dérive du fait qu'il est une extension de l'être du parent. Dans d'autres endroits, nous voyons la Torah comme source de notre lien, comme dans le Midrach qui décrit la Torah comme «la fille» de D.ieu et Israël comme «le gendre du Roi».)

Nous pouvons désormais comprendre ce que Moché accomplit en insistant pour que D.ieu «efface son nom» de la Torah.

Le «nom» de la personne est le moi qu'elle présente au monde, au-delà duquel réside un moi plus profond qui dépasse toute appellation et toute description. Aussi nos Sages nous parlent-ils du fait que «la Torah toute entière constitue les noms de D.ieu», c'est-à-dire la manière dont D.ieu Se fait connaître à nous.

Quand D.ieu dit à Moché que l'abandon de la Torah par Israël avait détruit son lien avec Lui, Moché comprit que cela signifiait que désormais D.ieu Se liait à eux au niveau de Son «nom», la dimension «révélée» de leur lien, le niveau où la Torah constitue le lien entre D.ieu et Israël. Il savait que pour sauver le peuple d'Israël, il lui fallait évoquer leur relation «cachée» avec D.ieu : le lien profond qu'aucune faute ne peut détruire. Aussi dit-il à D.ieu : «Efface mon nom de la Torah». La Torah est ma vie, disait Moché. Bien plus, c'est la substance de ma relation avec le peuple que j'aime : Je suis leur maître, celui qui lui transmet Ta sagesse. Mais mon lien ultime avec eux est encore plus profond. Il l'est à tel point que je désire effacer mon nom de la Torah, puisque tant que je définis mon rôle dans leur vie comme la source de la Torah, leur abandon de cette Torah signifiera que je ne suis plus lié avec eux.

Les actes des Justes ont un effet profond sur D.ieu : ils ont pour résultat qu'Il agit de la même façon. Les paroles de Moché eurent pour résultat que D.ieu assumait de la même façon sa relation «cachée» et «sans nom» avec Son peuple, le lien qui transcende la Torah et, en fait, la source et la raison d'être de la Torah. (C'est pourquoi, en dernière analyse, Moché non seulement sauva le Peuple d'Israël mais aussi la Torah.)

La Paracha de Tetsavé sert de monument glorieux à l'acte extraordinaire de Moché et à son accomplissement. Car, alors que son «nom» est bien absent de la Paracha, son essence «innommée» la domine d'autant plus. Cela peut se voir dès la première phrase de Tetsavé qui rappelle les mots de D.ieu à Moché : «Et tu ordonneras aux enfants d'Israël...». Dans le tout premier mot de la Paracha : Véata : «et tu...» Moché est présent. Non par son nom, mais par son essence transcendante : «tu».

Pourquoi Tetsavé ? Le 7 Adar, jour anniversaire de Moché et date de sa disparition, tombe à proximité de la semaine au cours de laquelle nous lisons Tetsavé, dans le cycle annuel de la lecture de la Torah, ce qui en fait une semaine particulièrement adéquate pour introduire le «tu», de Moché, sa nature profonde.

Etude du Séfer Hamitsvot du **RAMBAM** (Maimonide)

Mardi 3 Mars - 7 Adar

Mitsva positive n° 181 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de briser la nuque d'une génisse si nous trouvons un mort dans un champ, dont on ne connaît pas le meurtrier.

Mitsva négative n° 309 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de semer et labourer le bas-fond sauvage où on a brisé la nuque de la génisse.

Mitsva négative n° 298 : Il nous est interdit de laisser les sources de danger ou des obstacles dans le domaine public et privé, pour éviter qu'ils ne soient la cause d'accidents mortels pour des hommes.

Mitsva positive n° 184 : Il s'agit du commandement nous incombant d'éloigner toute embûche, tout danger qui pourrait menacer la sécurité de tous les endroits où nous demeurons, c'est-à-dire que nous devons construire une barrière autour des toits, puits, fossés et endroits similaires pour que personne n'y ou n'en tombe.

Mercredi 4 Mars - 8 Adar

Mitsva négative n° 299 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'induire son prochain en erreur par un conseil

Mitsva positive n° 202 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de décharger une bête qui succombe sous son fardeau, dans le champ.

Mitsva positive n° 203 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'aider un homme à relever une charge sur sa bête ou sur lui-même s'il est seul, après qu'elle ait été déchargée par nos soins ou par quelqu'un d'autre.

Mitsva positive n° 270 : Il nous est interdit d'abandonner celui qui, en chemin, succombe sous son fardeau. Au contraire, nous devons l'aider en le déchargeant de son fardeau jusqu'à ce qu'il puisse le réinstaller et nous devons soulever avec lui sa charge jusque sur son dos ou sur celui de sa bête.

Jeudi 5 Mars - 9 Adar

Mitsva positive n° 245 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de l'achat et de la vente: c'est-à-dire de quelle manière se pratiquent une acquisition et une vente entre les vendeurs et les acheteurs.

LE RECIT *de la* Semaine

Venise au Brésil

La pluie tombait sans discontinuer, fouettant les toits et les fenêtres. Des torrents d'eau, une tempête interminable s'abattaient sur notre belle ville de Recife dans laquelle nous dirigeons un Beth 'Habad, un centre communautaire Loubavitch.

Mais notre cuisine continuait imperturbablement à fonctionner malgré l'agitation céleste.

Des salades, des friandises, des omelettes, des pizzas, des biscuits, des gâteaux et, bien sûr, des «Hamantachen» que de petites mains parvenaient à subtiliser dès leur sortie du four.

C'était la veille de Pourim et le téléphone n'arrêtait pas de sonner : «Vous devriez annuler la fête!» revenait sans cesse. Mais nous persistions : «Non!» tout en regardant avec angoisse par la fenêtre la pluie qui se déversait en trombes.

La pluie cessa enfin et je soupirai de soulagement. Cela faisait 15 jours - soit 150 heures d'un travail incessant - que je préparais Pourim : coups de téléphones, courrier d'invitation, la décoration, les gens qu'on rencontrait et, bien sûr, la nourriture et la nourriture!

A l'époque, il n'y avait à Recife ni boulangerie, ni pâtisserie, ni épicerie cachères ; ni Yechiva (école talmudique) qui aurait pu nous fournir de «la main d'œuvre» pour nous aider. Oui, durant deux semaines, mon four a fonctionné dix heures par jour, malgré le soleil brûlant à travers les stores.

Enfin tout était prêt.

Une de mes amies allait bientôt arriver pour m'amener à la synagogue avec ma cargaison de gâteaux. Mais cette fois, ce fut mon mari qui téléphona : «Le Beth 'Habad est encerclé d'un profond fossé rempli d'eau!» Pour y accéder, il fallait enlever chaussures et chaussettes : l'eau parvenait aux genoux !

Si mon mari l'avait fait, je le ferais aussi. Mais les convives ? Accepteraient-ils de retirer chaussures et chaussettes et de mouiller le bas de leurs vêtements ?

Au nord de la ville, des gens durent être évacués de leurs maisons inondées.

Les rivières dévalaient dans la ville, les caves et les garages étaient remplis d'une eau boueuse nauséabonde. Qui oserait s'aventurer dehors dans ces conditions ?

Je regardais mes gâteaux et les gâteaux me regardaient. Ce fut peut-être le moment le plus calme pour moi depuis deux semaines.

«Nous avons accompli notre part, songeai-je. A D.ieu maintenant de prendre les choses en main ! Je suis une émissaire du Rabbi et les préceptes de la 'Hassidout me guident : le cerveau domine le cœur!»

Seules trois voitures pouvaient entrer dans l'impasse au bout de laquelle se trouvait le Beth 'Habad. Celle de mon amie – dans laquelle j'avais pris place – était la troisième. Comme l'impasse était un peu surélevée, ces trois voitures étaient, de fait, en sécurité. Une quatrième voiture dut s'arrêter à l'endroit où l'impasse donne sur la rue : il y avait bien 50 cm d'eau en-dessous !

Ah Venise ! Ah si seulement nous disposions d'un bateau, d'une pirogue, d'une gondole, que sais-je !

C'est alors que le conducteur de la quatrième voiture parvint à l'extraire de l'impasse et se mit à transporter délicatement dans son véhicule les invités qui arrivaient et qui s'étaient garés de l'autre côté de la rue – sur le quai pourrait-on dire, car là-bas tout était sec ! Ce fut en tout plus de cinquante personnes qui, non seulement avaient osé défier cette météo terrible mais qui avaient littéralement «traversé la mer» pour accéder à notre Beth 'Habad !

La fête fut magnifique.

Le lendemain matin, le soleil était radieux.

Dès cinq heures du matin – qui est l'heure à laquelle on se lève ici – nous étions sur le pied de guerre pour organiser pour la toute première fois dans cette ville un véritable Pourim, historique, authentique, rempli de toutes les Mitsvot traditionnelles, en particulier les Michhloa'h Manot, les cadeaux de nourriture qu'on envoie à des amis.

De nombreuses voitures se mirent spontanément à notre service, avec des enfants déguisés qui distribuèrent mes gâteaux faits maison dans les hôpitaux et maisons de retraite.

Qu'y avait-il d'original, me direz-vous ? Bien sûr, les gens qui reçurent ces paquets étaient ravis qu'on ait pensé à eux et contents de participer eux aussi à la joie de la fête. Mais les plus heureux étaient, au fond, les volontaires, toutes ces personnes qui avaient sillonné la ville : «Comme c'était agréable de donner ! Je n'aurais jamais pensé que c'était une telle joie!» me dit l'un d'eux tandis qu'un autre ajouta : «Je vous en prie ! Appelez-moi la prochaine fois que vous entreprenez une telle action ! Je veux absolument participer ! Et nos enfants n'oublieront jamais qu'il est possible de fêter Pourim même à Recife!»

Ce qui continue de raisonner dans mon esprit, c'est la valeur et la détermination de chaque Juif, quel qu'il soit.

Combien de fois, mon mari et moi avons-nous entendu : «Je ne suis pas pratiquant!» De la bouche même de ces Juifs qui avaient pourtant tenu ensuite à participer à notre fête de Pourim ! Pas pratiquants ? Mais alors pourquoi oser braver une telle tempête au lieu de rester confortablement chez soi ?

Pas pratiquants ? Mais cependant prêts à traverser des torrents d'eau et de boue pour pénétrer dans le Beth 'Habad et y écouter la Méguila. Dans le cœur de chaque Juif, luit toujours une étincelle de judaïsme.

Itty Chazan
Le'haim

traduite par Feiga Lubecki

Vendredi 6 Mars - 10 Adar

Mitsva positive n° 245: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de l'achat et de la vente: c'est-à-dire de quelle manière se pratiquent une acquisition et une vente entre les vendeurs et les acheteurs.

Samedi 7 Mars - 11 Adar

Mitsva négative n° 250: Il nous est interdit de léser notre prochain lors d'une transaction commerciale, qu'il s'agisse d'un achat ou d'une vente.

Dimanche 8 Mars - 12 Adar

Mitsva négative n° 250: Il nous est interdit de léser notre prochain lors d'une transaction commerciale, qu'il s'agisse d'un achat ou d'une vente.

Lundi 9 Mars - 13 Adar

Mitsva négative n° 251: Il nous est interdit de léser autrui par des paroles, c'est-à-dire d'avoir à l'égard de son prochain des paroles susceptibles de le blesser, de l'humilier et de lui causer une peine irréparable.

Mardi 10 Mars - 14 Adar

Mitsva négative n° 251: Il nous est interdit de léser autrui par des paroles, c'est-à-dire d'avoir à l'égard de son prochain des paroles susceptibles de le blesser, de l'humilier et de lui causer une peine irréparable.

Retrouvez la liste des lectures de Méguila

dans votre arrondissement à Marseille

sur le GUIDE DE POURIM

ou sur www.jloubavitch.com

LE COIN *halakha*

QUE FAIT-ON À POURIM ?

Cette année, Pourim tombe le mardi 10 mars 2009.

Lundi 9 mars 2009, on jeûne du matin au soir, c'est le jeûne d'Esther. Le matin, on récite les Seli'hot et la prière «Avinou Malkenou». Avant l'office de «Min'ha», l'après-midi, on donne trois pièces de cinquante centimes d'euro à la «Tsedaka» (charité) en souvenir de l'offrande des trois demi-sicles pour la construction et l'entretien du Temple. Dans la «Amida», on rajoute la prière «Anénou».

Lundi 9 mars, après la prière du soir, on écoute attentivement chaque mot de la Méguila, le rouleau d'Esther.

Pourim, les enfants se déguisent, si possible dans l'esprit de la fête en évitant de se déguiser en «méchant».

Mardi matin 10 mars, ou éventuellement plus tard dans la journée :

(1) on écoute à nouveau chaque mot de la lecture de la «Méguila».

(2) ce n'est qu'après avoir écouté la «Méguila» qu'on peut procéder aux autres Mitsvot de Pourim : on offre au moins deux mets comestibles à un ami, en passant par un intermédiaire : un homme à un homme, et une femme à une femme : ce sont les «Michloa'h Manot» ;

(3) on donne au moins une pièce à, au minimum, deux pauvres pour leur permettre de célébrer la fête, c'est : «Matanot Laévyonim».

(4) mardi après-midi, on se réunit pour prendre part au festin de Pourim dans la joie.

Mercredi 11 mars, c'est Chouchane Pourim, le Pourim des «villes fortifiées», dont Jérusalem. On ne récite pas les prières de supplication, Ta'hanoune, et on partage la joie du peuple juif où qu'il se trouve.

F. L.

ÉTINCELLES de Machia'h

LA PLACE DES PORTES

A propos du verset «ses portes s'enfoncèrent dans la terre» (Lamentations 2 : 9), les Sages enseignent (Midrach Ei'ha Rabba sur ce verset) que les portes s'enfoncèrent et furent ainsi cachées. Ainsi, quand Machia'h viendra et que le troisième Temple «descendra du ciel», les portes réapparaîtront et seront remises à leur place. L'idée est surprenante : comme le Temple lui-même descendra du ciel, des portes auraient pu déjà s'y trouver ?

Mais, comme l'enseigne le Talmud (Baba Métsia 53b), «L'homme préfère un 'Kav' en propre (de son travail) plutôt que neuf 'Kav' appartenant à son prochain». Aussi, dans Sa grande bonté, D.ieu laisse à l'homme une part dans l'œuvre d'édification du troisième Temple : les portes qu'il aura à mettre en place.

(d'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch, Chabbat Parcaht Terouma 5744) H.N.

Ass. HABITATION 35% de REMISE

Lionel AMMOUJAL
Se déplace à votre domicile

06 09 64 24 22
E.mail: lammoujal@generali.fr

GENERALI Solutions d'assurances

Mutuelle SANTÉ Jusqu'à 3 MOIS OFFERTS

Placement Epargne Habitation Santé Prévoyance

Jenny Esthetic
SOINS À DOMICILE

Epilation
Soins visage
Corps
Maquillage mariée
Manucure
Beauté des pieds
Modelage

Esthéticienne D.E.

06 18 20 42 20
jennyesthetic@hotmail.fr

Epilation complète 40€

M.O.Y
Optic'eye

Opticiens Visagistes

2ème paire offerte*

Paiement jusqu'à 10 fois sans frais*

Fermé le samedi
Ouvert le dimanche matin

SPECIAL OUVERTURE:
-30% sur votre facture*

104 Av. des chartreux - 13004 Marseille
Tél. : 04.91.49.11.18 - E-mail : myopticeye@free.fr

le club **TSIVOU MANOT** organise

Dimanche 8 Mars 2009

Grande Journée de POURIM
Magic Land

Programme :
- Accès à toutes les activités du Parc
- Spectacles
- Ateliers de Pourim
- Maquillage
- Rassemblement,
- Tombola,...

De 5 à 13 ans
de 10h à 18h
Animateurs sur place

10€ PAF /enfant*
avec le car
*8€/enfant sans le car
*12€/adulte

Ramassage Prado Castellane Gan Mordékhai

Restauration cachère sur place

Inscriptions Obligatoires au
04 91 06 01 05 ou 06 74 88 20 35

TSIVOU MANOT est un département de la jeunesse Loubavitch de Marseille

Impression : Omnis Coloris